

Position Paper

Accompagner l'adaptation des territoires et des clients face aux impacts du changement climatique

Les conséquences du dérèglement climatique sont déjà visibles et appelées à s'intensifier. Qu'ils soient extrêmes (sécheresses, inondations, tempêtes, canicules entre autres) ou chroniques¹ (fonte des glaciers, montée du niveau de la mer, hausse des températures, dégradation des ressources en eau et de la biodiversité, etc.), ces **phénomènes affectent les ménages, les entreprises, les filières, et transforment profondément les territoires et leur trajectoire économique.**

L'adaptation au changement climatique n'est plus une option : elle est indispensable pour protéger les populations et le patrimoine, renforcer la résilience des entreprises et des territoires et préserver la continuité des services essentiels.

Face à cette réalité, le Crédit Agricole, engagé depuis plusieurs années à lutter contre les causes de ce dérèglement climatique², affirme que l'adaptation constitue **un enjeu prioritaire, complémentaire des efforts de décarbonation.**

Fidèle à sa mission d'utilité à la société, le Groupe entend accompagner avec la même exigence la transformation de nos économies et de nos territoires face aux impacts climatiques.

Le présent Papier de position expose la démarche d'engagement du groupe Crédit Agricole pour soutenir l'adaptation de tous les acteurs de la société face aux chocs climatiques présents et à venir. Il complète notre action en faveur de la transition vers une économie bas carbone³.

L'adaptation devient un impératif économique et territorial

Le réchauffement climatique s'accélère, les 11 dernières années ayant été les plus chaudes jamais observées (la moyenne pour la période 2023 à 2025 est supérieure de +1,48°C à celle de l'époque préindustrielle)⁴. En France, comme en Europe, le réchauffement est plus marqué, avec une trajectoire pouvant atteindre dans l'hexagone +2°C dès 2030, +2,7°C en 2050 et probablement +4°C en 2100⁵.

Cette évolution entraîne des **coûts économiques et sociaux considérables**. Entre 1980 et 2023, les pertes économiques totales liées aux événements climatiques ont dépassé 790 milliards de dollars dans les pays membres et coopérants de l'AEE-38⁶. En France, le coût cumulé des dégâts causés par les aléas climatiques pourrait atteindre 143 milliards d'euros entre 2020 et 2050, soit un doublement par rapport à la période 1989-2019⁷.

Ces impacts sont déjà perceptibles dans le quotidien des acteurs économiques. Les ménages subissent des dommages physiques et matériels, des ruptures de services essentiels et des difficultés d'accès à l'assurance ou au logement, tandis que les entreprises sont confrontées à des interruptions d'activité, à des perturbations des chaînes d'approvisionnement, et à une hausse des primes d'assurance ayant des effets sur leurs décisions d'investissement⁸. Par ailleurs, ils transforment les écosystèmes et les territoires,

¹ [Risque physique lié au changement climatique](#)

² [Le projet sociétal du groupe Crédit Agricole](#)

³ [Guide : destination 2050, notre plan de transition climat](#)

⁴ [OMM | Organisation Météorologique Mondiale](#)

⁵ [Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique](#)

⁶ [32 membres de l'Agence Européenne de l'Environnement, plus les pays des Balkans occidentaux](#)

⁷ [Changement climatique : quel impact sur l'assurance à l'horizon 2050 ? 2021 – France Assureurs](#)

⁸ [Etude d'Amundi – impacts climatiques sur les résultats des investissements](#)

redessinent les paysages et influencent durablement les trajectoires de développement, affectant directement les modèles économiques dans tous les secteurs et toutes les régions.

Complémentaire d'une trajectoire d'atténuation résolue, l'adaptation devient un enjeu essentiel pour anticiper les risques climatiques et se préparer dès aujourd'hui à une réalité physique en rapide évolution. Elle implique de mobiliser les investissements nécessaires pour répondre aux défis économiques et sociaux qui en découlent et valoriser les opportunités associées⁹.

Investir dans l'adaptation au changement climatique relève d'une logique économique robuste : selon plusieurs études concordantes¹⁰, chaque euro investi dans l'adaptation au changement climatique peut permettre d'éviter jusqu'à 10,5 euros de pertes. Cette dynamique se reflète dans les perspectives de marché. Un récent rapport¹¹ publié dans le cadre de la COP30 à Belém souligne que les investissements ciblés dans la résilience climatique et environnementale pourraient **générer au moins quatre fois plus de bénéfices que de coûts**. Il estime également que le marché de l'adaptation pourrait atteindre 1 300 milliards de dollars par an d'ici 2030 et représenter jusqu'à 15 % du PIB de certains des pays les plus vulnérables à l'horizon 2050.

Adaptation au changement climatique : définition, portée et implications

Éléments de définition

Le GIEC¹² définit l'adaptation comme une **démarche systémique d'ajustement** visant à limiter les impacts inévitables du changement climatique et les dommages associés sur la population, les activités socio-économiques et la nature. Elle recouvre l'ensemble des actions permettant d'**anticiper**, de **prévenir** et de **réduire** les effets négatifs du changement climatique, tout en tirant parti des opportunités qui en découlent.

L'atténuation et l'adaptation sont les deux faces d'une même médaille. Il s'agit en même temps « *d'éviter l'ingérable et de gérer l'inévitable* »¹³ : réduire autant que possible les émissions de gaz à effet de serre produites par les activités humaines pour limiter l'ampleur du dérèglement climatique, tout en se préparant à ses conséquences inéluctables.

Au-delà d'un certain niveau de réchauffement, l'ampleur des changements affectant nos sociétés et nos économies pourrait dépasser nos capacités d'adaptation. C'est ce que le GIEC qualifie de « **limites dures** » de l'adaptation¹⁴.

Conscient de ces enjeux, le Crédit Agricole privilégie une approche d'adaptation efficace, planifiée et de long terme, visant à éviter les écueils de « **mal-adaptation** »¹⁵, lorsque des mesures ou démarches d'adaptation contribuent *in-fine* à aggraver le problème du changement climatique, renforcent ou déplacent les vulnérabilités existantes ou produisent des effets néfastes pour certaines populations et/ou écosystèmes. Pour ce faire, le Groupe favorise en particulier les mesures utiles dans tous les cas, dites « sans regret », qui réduisent la vulnérabilité aux aléas climatiques tout en générant des bénéfices économiques, sociaux et/ou environnementaux, indépendamment de l'ampleur future du changement climatique.

⁹ [Les événements climatiques affectent l'activité des entreprises et influencent leurs stratégies](#)

¹⁰ [Etude du World Resources Institute basée sur 320 investissements dans l'adaptation dans 12 pays différents](#) (chiffre concordant avec de récentes études [BCG](#), [Banque Mondiale](#) et [CCR](#))

¹¹ [The returns on resilience](#)

¹² [6^e rapport du GIEC, 2022 – IPCC](#)

¹³ Selon la formule du climatologue et physicien italien Filippo Giorgi (GT n°1 du GIEC de 2002 à 2008)

¹⁴ [6^e rapport du GIEC, 2022 – IPCC](#)

¹⁵ Ibid.

Une approche systémique de l'adaptation

Le **climat** et la **biodiversité** sont **étroitement liés** : les changements climatiques accélèrent l'érosion du vivant, tandis que la dégradation des milieux naturels amplifie les impacts liés au climat. Dans ce contexte, les Solutions d'adaptation Fondées sur la Nature, qui protègent et restaurent les écosystèmes, occupent une place centrale dans le renforcement de la résilience des territoires face à divers risques comme l'érosion, la chaleur urbaine ou les inondations.

Par ailleurs, le changement climatique **accentue les inégalités existantes**, affectant davantage les populations vulnérables qui disposent de moins de moyens pour s'adapter. Les politiques d'adaptation doivent donc intégrer les enjeux de justice sociale et de protection des droits fondamentaux, dans une approche systémique et anticipative.

Le Crédit Agricole adopte ainsi une **approche systémique de l'adaptation**, visant à maximiser les co-bénéfices environnementaux, économiques et sociaux des actions engagées, conformément aux recommandations du GIEC et de l'IPBES soulignant l'**interdépendance entre climat, biodiversité, eau, alimentation et santé**.

L'engagement du Crédit Agricole pour l'adaptation

Un positionnement fondé sur la singularité du Groupe

Les institutions financières sont directement et surtout indirectement exposées aux risques physiques liés au climat. Par ailleurs, elles jouent un rôle essentiel en soutenant les acteurs économiques face aux conséquences des aléas climatiques, notamment en orientant les flux financiers vers des projets et des solutions renforçant la résilience.

Premier banquier-assureur des territoires et premier financeur privé de l'économie française, **le Crédit Agricole dispose d'un modèle coopératif à ancrage local** qui lui donne une **capacité unique pour agir concrètement**, au plus près des territoires et des besoins de ses clients.

Par ailleurs, son modèle de **banque universelle et la présence internationale de ses métiers** lui **permettent d'accompagner l'ensemble des acteurs économiques et des territoires** — à la fois dans le conseil et la prévention, le financement, l'investissement et l'assurance.

Parce que l'adaptation appelle des solutions concrètes et locales, le Groupe entend jouer pleinement son rôle en mobilisant l'ensemble de ses métiers et expertises pour soutenir les transformations induites par le changement climatique. **Le Crédit Agricole affirme ainsi son ambition d'être un acteur de référence de l'adaptation**, en lien étroit avec les pouvoirs publics et les acteurs des territoires. Cette ambition constitue un axe au cœur des transitions figurant dans son plan à moyen terme, ACT 2028¹⁶, annoncé en novembre 2025.

Démarche progressive, adaptée aux réalités des territoires

Face à l'émergence des enjeux d'adaptation au changement climatique pour le secteur financier, le Crédit Agricole déploie une stratégie pragmatique et progressive. Elle s'inscrit dans le cadre national adopté par les puissances publiques (PNACC 3¹⁷), et s'articule avec les initiatives européennes (Stratégie de l'UE pour l'adaptation au changement climatique) et internationales (PNUE, Accord de Paris).

En parallèle, le Groupe contribue, depuis leur origine, aux travaux de place qui se structurent sur ces sujets : groupe de travail "*Adaptation and Resilience*" des *Principles for Responsible Banking* de l'UNEP-

¹⁶ [ACT 2028, le nouveau plan stratégique à moyen terme de Crédit Agricole S.A.](#)

¹⁷ [Plan National d'Adaptation au Changement Climatique \(PNACC\)](#)

FI ; groupe de travail "Mobilising Climate Resilience Financing" de la Commission européenne ; groupe de travail "Financement de l'adaptation au changement climatique" de l'Institut de la Finance Durable ; ou groupe de travail "Adaptation au changement climatique" de la Fédération Bancaire Française.

Par ailleurs, le dialogue avec la société civile et la communauté scientifique constitue un pilier fondamental de la stratégie sociétale du Crédit Agricole. À ce titre, notre Comité scientifique, créé en 2019 et composé de 10 experts indépendants reconnus dans leurs domaines respectifs (climatologie, biodiversité, agronomie, économie, finance durable), contribue à éclairer et à enrichir la stratégie et les décisions du Groupe sur les enjeux environnementaux et sociaux.

Alignée avec la méthodologie des *Principles for Responsible Banking (PRB)*¹⁸, l'approche du Groupe s'articule autour de trois phases complémentaires :

- **Évaluer risques et opportunités** : analyser exposition aux risques climatiques physiques et identifier les opportunités d'adaptation pour les clients et les territoires, en tenant compte des enjeux de compétitivité, de résilience opérationnelle et de soutenabilité économique (développer des outils et des expertises, cartographier les vulnérabilités, cibler les secteurs clés, et recenser les besoins d'accompagnement) ;
- **Définir la stratégie et les objectifs** : intégrer l'adaptation climatique dans la stratégie du Groupe, développer des offres dédiées et mettre en place des partenariats structurants ;
- **Mettre en œuvre le plan d'action** : sensibiliser les clients, former les équipes, co-construire des plans sur mesure et accompagner les clients à déployer des solutions concrètes sur le terrain.

Le Groupe portera une attention particulière aux secteurs et territoires les plus exposés, notamment l'agriculture, le tourisme, les infrastructures critiques, ainsi que les zones forestières et littorales.

Des expérimentations au service du passage à l'échelle

Le Crédit Agricole déploie une approche pragmatique de l'adaptation, fondée sur l'expérimentation territoriale et la co-construction avec les acteurs locaux. Cette démarche permet de mieux appréhender les réalités propres à chaque territoire et filière, et d'identifier des solutions concrètes et répliquables.

Plusieurs initiatives illustrent cette dynamique. Dans les territoires de montagne, un projet pilote a été mené avec la caisse régionale des Savoie pour accompagner la filière du tourisme, confrontée à la baisse de l'enneigement et à des enjeux croissants, notamment autour du logement et de la ressource en eau. Par ailleurs, la caisse régionale Nord de France et Crédit Agricole Assurances ont également expérimenté une démarche d'adaptation auprès des clients exposés au risque d'inondations. Le test s'est déroulé dans plusieurs communes et consistait à accompagner les clients depuis le diagnostic de vulnérabilité jusqu'au financement des travaux d'adaptation.

Pacifica, filiale d'assurance dommages du groupe Crédit Agricole Assurances, participe à "Initiative sécheresse"¹⁹, lancée en septembre 2023 par France Assureurs, la Caisse Centrale de Réassurance et la Mission Risques Naturels. D'une durée de cinq ans, ce projet expérimente en conditions réelles différentes solutions de prévention et de remédiation du risque retrait-gonflement des sols argileux, provoquant des fissures sur les maisons. Ces initiatives préfigurent un modèle intégré où l'assurance devient un levier de prévention, d'investissement et de transformation des actifs exposés.

L'innovation constitue également un levier clé. LCL a créé en 2025 le « Lab Impact » ; une démarche collective réunissant des PME, ETI et grandes entreprises d'un même secteur d'activité pour identifier les vulnérabilités et les défis d'adaptation communs. En activant son écosystème d'entrepreneurs, LCL

¹⁸ [New Principles for Responsible Banking, 2025 – United Nations Environment Finance Initiative](#)

¹⁹ [France Assureurs, CCR et la Mission Risques Naturels lancent « Initiative Sécheresse » – France Assureurs](#)

identifie ensuite des solutions d'adaptation concrètes et facilite le passage à l'action. Ces travaux montrent déjà que les solutions peuvent être très diverses et complémentaires : organisationnelles, techniques, technologiques, financières ou assurantielles / prévention.

Des réponses déjà déployées au service de la résilience des clients

Crédit Agricole Assurances a créé CA Assurances « Prévention, Adaptation, Sécurité », pour renforcer son positionnement de bancassureur capable d'anticiper, prévenir, protéger et accompagner ses clients face à des risques en forte intensification (climatiques, sanitaires, sécuritaires et financiers). Cette nouvelle entité a vocation à structurer et amplifier l'action du Groupe en matière de prévention, tout en renforçant sa capacité à anticiper les risques, accompagner les transitions des territoires et accroître la résilience des clients et des acteurs économiques. En lien étroit avec les offres d'assurance, elle développera également des services dédiés à l'anticipation, à l'adaptation et à la réduction des risques.

Dans ses activités de gestion d'actifs, Amundi analyse la sensibilité des émetteurs aux différents risques physiques et engage un dialogue actionnarial avec les entreprises les plus exposées. Cet engagement vise à obtenir des plans d'adaptation crédibles, fondés sur une évaluation robuste des risques, assortis d'une gouvernance claire, d'une trajectoire d'investissements et d'éléments de suivi et de transparence permettant d'apprécier les progrès dans le temps. Cette démarche contribue à renforcer la résilience des investissements, tout en orientant les capitaux vers des solutions d'adaptation comme les infrastructures, la gestion de l'eau, les solutions fondées sur la nature ou la finance mixte.

L'adaptation s'impose désormais comme un véritable thème d'investissement, visant à orienter les capitaux vers les entreprises qui développent des solutions aux enjeux d'adaptation. L'économie de l'adaptation devient ainsi un espace d'innovation et de différenciation stratégique : nouveaux marchés (infrastructures résilientes, solutions fondées sur la nature, et gestion de l'eau), repositionnement des filières, partenariats public-privé pour sécuriser les ressources, les infrastructures et les secteurs clés.

R3, entreprise de conseil et d'ingénierie en transitions du groupe Crédit Agricole, accompagne en outre les entreprises dans leur stratégie d'adaptation et dans l'opérationnalisation de solutions destinées à accroître leur résilience climatique et environnementale. Cette démarche vise notamment à sécuriser la continuité de leurs activités, à préserver la valeur de leurs actifs et à maîtriser leurs coûts.

Par ailleurs, le Groupe accompagne désormais les particuliers en matière de confort d'été. La plateforme « J'écorénove Mon Logement » propose ainsi des recommandations pour protéger le logement des fortes chaleurs et un accompagnement de bout-en-bout sur l'installation de pompes à chaleur « air-air » (climatisation réversible), en partenariat avec Hellowatt.

Le Groupe finance d'ores et déjà l'adaptation au changement climatique à travers des interventions concrètes portées par ses métiers. En témoignent notamment la participation de Crédit Agricole CIB à l'émission de la toute première obligation de résilience de la Métropole de Tokyo, l'accompagnement par Crédit Agricole Touraine Poitou de projets d'ombrières photovoltaïques et de renaturation d'espaces publics contribuant à la résilience des communes, ou encore le financement par Crédit Agricole Sud Méditerranée d'un projet de réutilisation des eaux usées traitées au service de l'activité agricole. Ces exemples illustrent une mobilisation déjà tangible, appelée à se renforcer et à se structurer dans la durée.

Enfin, le Crédit Agricole, à travers ses métiers, contribue également au développement de méthodologies et d'outils via des travaux de recherche et des partenariats avec des acteurs académiques, des fournisseurs de données et des coalitions sectorielles, afin d'améliorer la mesure des risques physiques et l'identification des risques et opportunités de résilience.

Une gouvernance fondée sur la coopération

La réussite de notre stratégie d'adaptation repose sur une gouvernance solide et une dynamique de coopération. Le Crédit Agricole s'appuie sur un dispositif de gouvernance au plus haut niveau et développe un dialogue structuré avec les collectivités, les superviseurs et régulateurs, les acteurs des territoires et des experts reconnus (Ademe, Météo France, Inrae, Cerema, Mission Risques Naturels, Caisse Centrale de Réassurance, etc.).

Constatant que les questions climatiques intègrent une grande diversité d'enjeux sociétaux, le Crédit Agricole souligne l'importance de considérer tant les dimensions politiques, économiques et sociales que scientifiques et techniques des bouleversements climatiques. Cette conviction guide également son action de plaidoyer en faveur de politiques publiques propices à l'adaptation.

Des défis à relever, sources d'innovation

La mise en œuvre d'une stratégie d'adaptation climatique ambitieuse s'accompagne de défis significatifs qu'il convient d'adresser avec transparence.

Bien que l'intégration des risques physiques dans les processus d'évaluation et de décision soit une priorité, les institutions financières restent, comme l'ensemble des acteurs économiques, confrontées à un manque de maturité des indicateurs d'adaptation et à des limites méthodologiques dans les modèles utilisés. Les données d'adaptation, localisées et hétérogènes, restent perfectibles et leur intégration dans l'ensemble des processus métiers implique des transformations et des investissements significatifs.

Par ailleurs, le financement de l'adaptation génère souvent des bénéfices diffus et à long terme (coûts évités, bénéfices sociaux et environnementaux, maintien de l'activité économique, etc.), difficiles à quantifier dans les modèles économiques traditionnels des entreprises et des acteurs financiers.

Enfin, l'adaptation au changement climatique représente bien plus qu'un défi environnemental ou climatique : c'est un enjeu majeur qui conditionne le maintien des services essentiels (santé, éducation, infrastructures) et la souveraineté stratégique sur des ressources vitales comme l'agriculture, l'alimentation et l'eau. Elle appelle une mobilisation coordonnée de tous les acteurs : État, collectivités, entreprises, institutions financières et citoyens doivent agir ensemble pour relever ce défi systémique.

Le Crédit Agricole aborde ces défis comme autant d'opportunités d'innovation et d'apprentissage, pour apporter protection et résilience à ses clients.

Conclusion

C'est dès maintenant qu'il faut préparer les territoires aux effets présents et à venir du changement climatique. L'adaptation est déterminante pour la protection des ménages et des entreprises, la stabilité économique, la cohésion sociale et la continuité des services essentiels.

Fidèle à sa mission d'utilité à la société, le Crédit Agricole est déterminé à jouer un rôle de premier plan dans cette transformation. Son modèle coopératif et de banque intégrée, et la présence de ses métiers dans 46 pays, lui confèrent une capacité unique à accompagner les acteurs locaux dans la construction de trajectoires de résilience concrètes, en lien étroit avec les pouvoirs publics et l'ensemble des parties prenantes.

Dans cette perspective, le Groupe entend accélérer, structurer et mettre à l'échelle ses actions, en mobilisant pleinement l'ensemble de ses métiers et de ses expertises. L'ambition est claire : mieux éclairer la décision, renforcer la capacité d'anticipation collective et accompagner, dans une approche résolument prospective, les territoires et leurs acteurs.